

BILAN SANS ORDONNANCE

MÉNOPAUSE

Un diagnostic précoce permet une meilleure prise en charge.



LISTE DES PARAMÈTRES ANALYSÉS :



- FSH
- Estradiol

Le biologiste interprétera les résultats et répondra à toutes vos questions concernant votre santé.



Prise de sang



à n'importe quelle heure

Ce bilan vous donne une indication sur l'installation ou non de votre ménopause. Il est utile dans les cas suivants :

- Hystérectomie
 - Prise de traitement anti-cancéreux qui arrêtent les règles
 - Relai contraception/THS au-delà de 50 ans
 - Arrêt des règles prolongé avant 45 ans
-

Le diagnostic de ménopause est avant tout clinique et doit être confirmé par votre médecin.

La ménopause se définit par l'arrêt définitif des menstruations (plus de 12 mois). Elle survient en règle générale entre 45 et 55 ans.

Elle est précédée d'une phase de péri-ménopause caractérisée par une irrégularité des cycles, d'abord raccourcis puis allongés et par quelques bouffées de chaleurs qui peut durer 2 à 4 ans.

Chez 50 à 70% des femmes, la ménopause s'accompagne de bouffées de chaleur, sueurs nocturnes entraînant des troubles du sommeil, troubles de l'humeur, irritabilité, anxiété, sécheresse vaginale, douleurs articulaires.

Il est également important de prévenir ses complications éventuelles : maladies cardio-vasculaires (infarctus ou accident vasculaire cérébral) et ostéoporose.

